SEBAN & ASSOCIES

01. CONSTRUCTION
02. CONTRATS PUBLICS
03. DROIT DES DONNEES
04. DROIT DES SOCIETES
05. DROIT IMMOBILIER
06. DROIT SOCIAL
07. ENERGIE
08. ENVIRONNEMENT
09. ESS
10. INTERCOMMUNALITE
11. FONCTION PUBLIQUE
12. LOGEMENT SOCIAL
13. PENAL
14. TRANSPORTS
15. URBANISME

LES OUTILS DU RAPPROCHEMENT ENTRE STRUCTURES ASSOCIATIVES : DE LA COLLABORATION A LA FUSION

Mardi 31 mars 2020 - 9h30 à 12h30
Tarif : 450 € H.T.

PROGRAMME

I - Réflexion sur les motifs et les écueils des rapprochements entre structures

II - Présentation des différentes formes de rapprochement entre associations

- Coopération (par exemple sous forme de groupement)
- Mandat de gestion
- Apport partiel d'actifs
- Fusion (fusion-création, fusion-absorption)

III - Réflexion sur les actes préparatoires au projet nécessaire à l'accompagnement social du rapprochement

IV - Présentation des modalités et des calendriers synthétiques de procédure au regard de la réglementation en matière de droit des associations comme du droit social

OBJECTIFS

- Présenter les différentes options existantes afin de permettre le regroupement de plusieurs associations souhaitant se rapprocher et pour chacune, les avantages et inconvénients ainsi que les clés d'un rapprochement réussi

INTERVENANTS

Olivier Metzger
Avocat directeur

Corinne Metzger
Avocate directrice

Esther Doulain
Avocate à la cour

PUBLIC CONCERNE

- Associations
- Services des collectivités amenés à accompagner le rapprochement d'associations qu'elles financent

METHODE PEDAGOGIQUE

- Exposé de l'état du droit
- Retour d'expérience
- Questions / réponses avec les participants
- Support pédagogique

PREREQUIS

Aucun

Ecrivez-nous à formation@seban-avocat.fr